

La CAVBS recrute suite mutation
Un responsable du service Qualité des Eaux (H/F)
Cadre d'emplois : Ingénieur territorial
Poste à pourvoir au : 1^{er} septembre 2020

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques

Missions et objectifs :

Encadrement d'une équipe de 4 techniciens :

- 3 techniciens, chefs de projets en charge :
 - de la gestion des usagers non domestique et assimilés domestique,
 - du suivi des dispositifs et la mise en œuvre de l'autosurveillance réglementaire et du diagnostic permanent,
 - des projets supports et globaux sur l'Eau, l'Assainissement et le milieu naturel.
- 1 technicien, chef de projet en charge de la modélisation et du diagnostic permanent des différents systèmes d'assainissement.

Volet administratif

Elaboration et suivi du budget du service,

Elaboration de tableaux de bord,

Constitution des dossiers de demandes d'aides et notamment élaboration en partenariat avec l'Agence de l'Eau d'un contrat d'agglomération sur 21 communes,

Suivi technique et financier des différents marchés publics du service en collaboration avec ses techniciens,

Rédaction de notes à destination de la direction et des élus.

Volet assainissement :

- Pilotage technique et stratégique de l'autosurveillance réglementaire sur les systèmes d'assainissement,
- Pilotage technique et stratégique, diagnostic permanent sur les systèmes d'assainissement,
- Pilotage technique et stratégique de la gestion des usagers non domestique au travers des autorisations administratives du code de la santé publique et des demandes d'urbanisme sur les volets assainissement et eaux pluviales,
- Pilotage stratégique de lutte contre les pollutions toxiques afin de :
 - diminuer les rejets en substances dangereuses pour l'eau et l'environnement,
 - au travers de la lutte des pollutions dispersées des activités économiques en veillant au respect des prescriptions réglementaires et intercommunales de leurs rejets dans le système d'assainissement,
 - Prévenir, réduire et maîtriser les pollutions chroniques ou accidentelles des milieux aquatiques du territoire afin d'améliorer la qualité des milieux récepteurs et protéger les ressources en eau,
 - Assurer le bon fonctionnement du système d'assainissement : maîtriser les rejets d'eaux usées d'activités économiques responsables de pollutions dispersées.
- Avis assainissement et eaux pluviales sur les demandes d'urbanisme et conseils auprès des promoteurs et maîtres d'œuvres.

Volet milieux récepteurs :

- Assurer le suivi de la qualité des milieux récepteurs et évaluer l'impact de l'activité anthropique sur les cours d'eau.

Volet eau :

- Assurer le suivi de la qualité des eaux distribuées sur notre agglomération,
- Etre l'interlocuteur des services régaliens (ARS, DREAL, VNF, etc...),
- Suivre la requalification de l'unité de traitement d'eau potable.

Autres :

- Astreinte décisionnelle selon planning semestriel (2 à 3 semaines par trimestre).

Relations :

- Collectivités (Communes adhérentes, Département, Région, SMRB),
- L'agence de l'eau,
- Services régaliens tels que l'ARS, la DREAL, VNF, la DDPP, etc...,
- CCI et CMA,
- Service exploitation assainissement, étude/travaux et grands projets de la CAVBS,
- Délégués des Services Publics eau et assainissement,
- Les industriels et artisans concernés par l'opération collective,
- Prestataires de service.

Horaires de travail

08 h 00 – 12 h 00 du lundi au vendredi

13 h 30 – 17 h 00 du lundi au jeudi

13 h 30 – 16 h 30 le vendredi

Compétences requises

- Sens affirmé du service public,
- Qualités managériales,
- Qualités relationnelles et bonne présentation,
- Maîtrise de l'outil informatique souhaitée,
- Sens de l'organisation,
- Autonomie et disponibilité,
- Connaissance solide dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et notamment dans les domaines du traitement des eaux, de la chimie et biologie,
- Connaissance solide dans le domaine des déchets et notamment des réglementations en vigueur,
- Connaissances souhaitées dans le domaine des contrats de délégation de service public (Loi Sapin),
- Connaissance de procédure de Marchés Publics,
- Permis B indispensable.

Conditions :

Rémunération statutaire par référence au cadre d'emplois des ingénieurs (catégorie A fonction publique territoriale).

Régime indemnitaire + prime de fin d'année.

Autres : prestations d'action sociale, Tickets restaurant, contrats collectifs santé et prévoyance.

En cas de recrutement contractuel, CDD de 3 ans.

Véhicule de service partagé en pool avec réservation selon les besoins de déplacement.

Merci d'envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation + situation administrative si déjà en poste dans une collectivité) avant le **30 juin 2020**

Par mail (format Word ou PDF uniquement) : recrutement@agglo-villefranche.fr

Ou par courrier : CAVBS 115 rue Paul Bert – 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monsieur Didier NECIOLLI, directeur des services techniques au 04.74.03.98.68.